

**Guichet Famille**  
**Année 2021-2022**  
( de septembre 2021 à juin 2022)

**FICHE PASSENIOR**

Fiche individuelle et confidentielle de renseignements administratifs et sanitaires

**Régime juridique des informations déclarées :**

L'article 441-7 du code pénal précise : « est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait : d'établir une attestation ou un certificat faisant état de fait matériellement inexact ; de falsifier une attestation ou un certificat originaire sincère ; de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié ». Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui.»

**Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, les usagers bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent, et peuvent l'exercer en s'adressant par courrier, au Guichet Famille.**

**1. Civilités**

Madame     Monsieur

Nom : ..... Nom de naissance : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../..... Ville de naissance : ..... N° de départ : .....

Adresse : .....

.....

Tél. Domicile : ..... Portable : .....

Email : .....

**2. Assurance responsabilité civile**

Compagnie : ..... N° de contrat ou d'adhérent : .....

**3. Personnes à prévenir en cas d'urgence**

Noms Prénoms	Téléphones

#### 4. Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e), .....

- Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche
- Certifie que je suis assuré(e) en Responsabilité Civile et Dommages et Corporels individuels, faute de quoi ma responsabilité sera engagée
- Autorise, expressément et sans contrepartie, la Ville à prendre ou faire prendre des photos sur lesquelles je peux apparaître au cours des activités organisées dans le cadre du PASSENIORS ; et à les utiliser sur tout support de communication

À Hyères, le .... / ..... / 20....

**Signature obligatoire**

«Lu et Approuvé» (*mention manuscrite*)